L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 8 AOUT 1889. 62me Année

Budget de Bonnet. Propriétaire-Éditeur.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS. JEUDI, 8 AOUT 1889.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 7e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Jas P. Guinault, au No 37 rue St-Philippe, près Chartres, le fonds d'un magasin de grocerie.

Le libéralisme commercial de l'Angleterre.

Le *Journal des chambres de commerce et d'industrie*, revue mensuelle de Paris, publie, dans sa livraison de juillet, sur le libéralisme commercial de l'Angleterre, des réflexions qui s'accordent avec celles de la plupart de nos grands journaux de France :

Après deux cents ans de protection à outrance, on pourrait presque dire de prohibition, l'Angleterre est devenue le foyer de la liberté commerciale. Il y a quarante-trois ans que ce revirement s'est produit chez elle, lorsque sir Robert Peel, en 1846, est venu donner à ses compatriotes l'assurance que leur puissance industrielle était sans rivale.

C'est à partir de ce jour que l'Angleterre s'est mise à prêcher la liberté commerciale, qui est devenue son principal article d'exportation.

Nous ferons toutefois remarquer que l'Angleterre veut bien la liberté, pourvu qu'elle profite à son industrie et à son commerce, mais qu'elle cherche à s'en affranchir dès qu'elle gêne les intérêts britanniques et ne les sert plus.

En réalité, les intérêts seuls sont tout, et les principes du libre-échange si fréquemment revendiqués ne sont rien. Il vaudrait mieux se taire, et ne rien proclamer du tout.

L'Angleterre veut bien être l'apôtre du libre-échange, mais elle s'arrange toujours pour ne pas en être le martyr ; en voici un exemple à propos de notre exportation du bétail de la Normandie et de la Bretagne.

A l'époque de la conclusion des traités de commerce, en 1860, on dit à la France : "Certainement vous recevrez beaucoup de produits manufacturés que vous ne recevriez point, mais vous aurez de grandes compensations avec vos produits agricoles."

En effet, l'exportation de nos bestiaux prit d'assez belles proportions. En 1869, elle atteignait le chiffre de 21 millions de francs.

L'on conçoit que pendant la guerre et les deux ou trois années qui suivirent, cette exportation tombât à des chiffres très bas. Mais, dès 1872, nos éleveurs se remirent à l'œuvre et, en 1875, cette exportation s'était relevée à 11 millions de francs.

Là dessus, les éleveurs et les armateurs anglais se mirent à réfléchir. Les premiers désirèrent qu'on pût se passer des bestiaux français, afin de protéger leur propre élevage ; les *shipowners* préféraient qu'on s'approvisionnât en Amérique, parce qu'ils y trouvaient un service alimentaire de transport et des frêts plus élevés.

Mais comment faire ? Comment taxer les bestiaux français à l'entrée. Avec les traités de commerce c'était impossible.

C'est là où se révèle le génie de l'Angleterre. Il fut décidé que les bestiaux français étaient infestés d'une maladie contagieuse, vulgairement appelée "la cocotte," et Sa Majesté apposa sa signature au bas d'ordonnances très sévères, en vertu desquelles le gros bétail venant de France et introduit en Angleterre devait être abattu immédiatement.

C'était éclater la prohibition, rien de plus, rien de moins. La preuve en est que notre exportation, qui, comme nous venons de le rappeler, était remontée au chiffre de 11 millions de francs, retomba peu à peu aux environs de 3 millions, ce qui constitue une perte annuelle de 18 millions sur le chiffre de 1869. L'importance de ce chiffre vaut qu'on s'y arrête.

Pour les bœufs seuls, l'exportation diminue encore d'année en année, car les mesures sont appliquées avec une sévérité de plus en plus grande.

La "cocotte" sévit toujours. Ainsi cette exportation de bœufs, qui était encore de près de 6,000 têtes en 1885, est tombée à 5,300 en 1886, à 4,980 en 1887, et au chiffre dérisoire de 1,302 en 1888. En comptant le prix moyen d'un bœuf à 400 francs, c'est, pour cette exportation seule, une perte de près de 2 millions de francs en quatre ans.

Aussi nos éleveurs normands et bretons se plaignent amèrement. On leur avait promis le grand débouché de l'Angleterre, et ils l'ont eu, en effet, pendant plusieurs années, mais voilà que pendant plusieurs autres années ils voient ce débouché se fermer systématiquement. Nos régions de l'Ouest souffrent de l'avilissement du prix des bestiaux, souffrance qui retombe à la charge de l'agriculture.

Voilà donc, pris sur le fait, ce fameux libéralisme commercial dont la Grande-Bretagne a arboré le pavillon. Mais, encore une fois, quand on ne peut pas mettre d'accord ses actes avec ses principes, il est plus simple et plus digne de se taire. Le lion britannique ne devrait pas se couvrir d'une peau de renard.

Celle-ci n'est point à la taille de la fierté du peuple français.

Le gouvernement français a négocié depuis longtemps et négocie encore pour obtenir le retrait des ordonnances de la reine et a échoué jusqu'ici.

Il est clair que ces mesures détournées ne sont prises que pour protéger l'élevage anglais.

Mais alors, n'aurons-nous pas le droit de faire observer au Cabinet qui semble avoir adopté le système du boycottage de la France, que si nous usions de réciprocité l'Angleterre s'apercevrait que son colosse commercial a aussi le pied d'argile. Sur un seul point, rappelons que nos tarifs douaniers permettent à la Grande-Bretagne d'introduire en France, bon an, mal an, pour 100 millions de fils et de tissus de toute sorte, ce qui ne réjouit pas non plus nos filateurs et nos tisseurs, et que *nous avons le droit d'invoquer, au moins, la réciprocité de traitement* pour nos produits agricoles français.

Le moment est propice pour le gouvernement français de reprendre cette question vis-à-vis de l'Angleterre et de se rappeler, en même temps, qu'il est opportun d'obtenir une solution à bref délai.

LES ARMEMENTS MARITIMES EN ANGLETERRE.—La Grande-Bretagne pousse activement les armements maritimes pour lesquels le Parlement a voté, dernièrement, des crédits. On a toujours du temps, dans ce pays, pour d'énormes armements d'intérêt général, et on ne les entrave pas à de vaines publicités déclamatoires. Le lecteur sait que le nombre des bâtiments dont la construction a été ordonnée dans le Royaume-Uni est de 32, dont 20 doivent être construits dans les arsenaux de l'Etat et 32 dans les arsenaux particuliers. Il n'y a que deux jours que la loi a été votée, et déjà 18 des bâtiments à construire en régie sont en chantiers, et 17 de ceux qui sont dévolus à l'industrie privée sont lancés. En Angleterre, le patriotisme n'est pas un obstacle à l'administration; au contraire, il en est à la fois le stimulateur et l'auxiliaire le plus actif. Quand une loi de ce genre est votée, il n'y a pas à y revenir : le pays ne peut n'en pas qu'une chose de pour fournir en dehors de tous délai.

LOUISIANE.

Le Louisiana Planter and Sugar Manufacturer, Nouvelle-Orléans, du 3 août :

(*Suite.*)

—Lettre de Terrebonne :

Tout le monde, ici, est en train de sarcler. Au milieu de certaine champs, il y a plus d'herbes parasites que sur les côtés ; on travaille, à force, à les faire disparaître. En ce qui concerne la canne, on ne peut désirer de meilleures conditions atmosphériques que celles que nous avons maintenant, surtout depuis une semaine. Il y a eu de petites pluies au peu partout ; sous leur influence et celle du soleil, la plante croît merveilleusement.

Si l'on compare les rapports envoyés au *Planter* des autres régions à ce qui se passe ici, on peut affirmer que la récolte de Terrebonne est meilleure que celles des autres paroisses sœurs, au double point de vue de la quantité et du progrès de la plante. Les deux dernières semaines ont opéré de véritables prodiges qui donnent aux cannes une telle impulsion, que tout le monde compte avoir les siennes à la dimension normale, vers le 15 août.

Grâce à la courtoisie de M. P. A. Druilhet, l'habile directeur des travaux de Crescent Farm, j'ai pu parcourir, à cheval, les vastes champs de cette belle habitation, et j'ai constaté par moi-même, que la perspective est superbe. On y aperçoit, de tous les côtés, des sends rouges ressortant de la masse verte du champ. Je n'ai aperçu de vides que dans un petit plant de 10 acres. On peut donc dire que la récolte, au lieu de s'élever, comme on l'avait estimé, à 1,700,000 livres, atteindra le chiffre de 2,000,000.

Nous n'en dirons pas tout à fait autant du maïs. Bien qu'il ne tienne pas toutes les promesses qu'il donnait, il y a deux mois, on peut dire qu'il offre une certaine compensation aux souffrances qu'il a dû endurer à la suite des trop grandes pluies qui ont suivi la longue sécheresse. La récolte ne sera pas merveilleuse, mais elle donnera encore une assez bonne moyenne.

Quant aux fèves d'engrais, qui n'ont pas été, le moins du monde, endommagées, elles auront un abondant rendement.

Dans toutes les sucreries, on n'entend que le bruit du marteau et de la scie—signe des améliorations de toutes sortes qui s'y accomplissent. Indépendamment de la révolution qui se remarque dans l'outillage et le matériel de fabrication, et que nous avons déjà notée, d'autres habitations, stimulées par les prix qui se maintiennent sur le marché, se sont décidées à faire de nombreuses réparations et améliorations.

Partout, on coupe et on transporte le bois ; malgré les interruptions occasionnées, soit par la pluie, soit par les mauvais chemins, les travaux avancent rapidement.

—Lettre de Bayou Bœuf :

Le meeting tenu à Chenevville, la semaine passée, en faveur du système des usines centrales, a été très nombreux ; on y voyait beaucoup de planteurs sucriers et cotonniers. Parmi les promoteurs de l'entreprise, soutenue par l'assurance que certains capitalistes étaient prêts à avancer $100,000, si les planteurs du bayou Bœuf en versaient 50,000, on remarquait MM. J. W. Meeker, J. E. Mathews, W. P. Flowers, W. Harris, Weems et Hardy, Dr Meeker et beaucoup d'autres. Au prochain meeting, le comité de finances recevra le rapport du comité des statistiques ; on fera un rapport général, qui sera soumis à l'association, et celle-ci prendra un parti définitif sur cette question d'un intérêt vital pour le district de Bayou Bœuf.

L'habitation Barbreck, à M. Payne, sur le Bayou Bœuf, paroisse St-Landry, vient de se lancer brillamment dans le mouvement. Barbreck date de 1853, elle a appartenu, dès lors, au colonel Campbell, qui est venu s'y établir à cette époque. C'était alors un fourré épais. Les esclaves du colonel, en travaillant à y faire des trouées, rencontrèrent une assez grande quantité d'ours—Bears—B'ars, disaient les noirs. De là le nom de Bear Brake ; en patois, Barbreck.

—Lettre de la paroisse Rapides :

La culture, ici, est extrêmement aisée ; avec deux bons mulets, on peut y retourner toute la terre. La drainage s'y ferait rapidement, s'il était le moins du monde encouragé. Il faudrait dégager le Bayou Bœuf des obstacles qui l'encombrent et en entravent la navigation, et, surtout, drainer les grandes habitations—ce qui serait très facile et peu coûteux.

Sur l'habitation Chaseland, M. J. E. Mathews a une belle récolte de cannes et de maïs, que l'on est en train de sarcler. Il y a la plus de 300 acres de canne, qui seront rentrés en 1889.

Le malheureux planteur cotonnier ne résistera pas au mouvement qui se produit en faveur des usines centrales. Quand il les verra en pleine voie de prospérité, il abandonnera sa culture et plantera la canne.

Coco Bend est une localité qui, au point de vue de l'industrie sucrière, a son histoire. Il y a l'habitation Cherwood, à M. Weem, ayant une belle récolte de canne et de maïs. On y fait de grandes améliorations à la sucrerie et au système central ; on y a placé de nouveaux clarificateurs, un double effet, des bouilloires d'une grande capacité, un brûleur de bagasse.

Ewance, à M. W. A. Hardy, et Checkma, à Mme K. C. Carnal, roulent et raffinent à Chetwood.

Les écoles de Bayou Bœuf ont souffert, d'abord, de la longue sécheresse ; puis, des pluies excessives. En maint endroit, les souches, même celles de seconde année, sont beaucoup plus avancées que le plant de printemps. Le plant d'automne n'est pas élevé, mais il est de bonne qualité. Le maïs semé de bonne heure vient magnifiquement. Le second pousse moins rapidement ; il ne promet pas beaucoup.

M. G. W. Gaisenne a aussi de beaux champs de cannes ; il roule et raffine à l'usine centrale de M. Weem.

Renaissance, à M. W. J. Britt, a 15 acres de plant, 30 de souches ; elle doublera sa culture en 1890. Il y a, sur cette propriété, 400 acres de terres de première qualité. A l'ouest, la raffinerie Ashton, à MM. Polk et Ferris, est tout près de là.

On peut encore citer M. L. E. Smith, qui habite près de Lamourie et qui est un croyant fervent dans l'avenir de l'industrie sucrière.

— Lettre de la paroisse Calcasieu :

La perspective actuelle du riz, dans notre paroisse, est très belle. Nous avons eu des pluies en abondance, et s'il ne survient pas une nouvelle sécheresse, notre récolte sera très bonne. Le riz semé de bonne heure, est surtout plein de promesses, mais la tige n'est pas toujours très bonne. Le riz qui a été semé après les premières pluies, est très bien venu, et si la saison est convenable, c'est une récolte assurée. Celui qui a été semé après les pluies n'est pas venu aussi bien, parce que les pluies étaient froides et que la semence a été attaquée avant de prendre.

Le nombre d'acres cultivés en riz, cette année, excède celui de l'an dernier, mais la tige est un peu inférieure en qualité. Avec des pluies de temps en temps et une température douce en automne, nous avons tout lieu de croire que la récolte, en général, égalera celle de l'année précédente.

Notre paroisse prend, pas à pas, le premier rang dans la culture du riz, et si les choses continuent ainsi, nous serons bientôt à la tête des paroisses ; mais nous ne pouvons pas autant d'intérêt à cette industrie que les paroisses du sud et de l'est, actuellement, nous pourrions suffire amplement à la demande, et il ne serait plus besoin, pour la Louisiane, de recourir au riz provenant de l'étranger.

Il faudrait aussi élever le droit sur le produit étranger. Nous nous contrisons mieux protégés ; nos tissures de notre produit en hausseront prix, et la culture en deviendrait immédiatement.

On ne comptait pas sème notre sol ; on ne peut, par conséquent, pas se faire une idée des avantages de cette culture. Ce qu'il nous faut, c'est un plus grand nombre de farmers énergiques, qui nous aideraient à exploiter toute la portion de la Louisiane qui n'est pas habitée.

Nous avons de belles terres de pâturages, plantes et cultivées—de sorte qu'il y en a pour tous les goûts, et que les étrangers n'ont rien à changer à leurs habitudes.

On se figure, à tort, que les terres basses sont seules aptes à la culture du riz ; on peut le faire venir tout aussi bien sur les terres élevées. Il y en a de variétés qui poussent fort bien sur ces terres. Il est vrai que, là, il demande à être cultivé avec soin ; il veut un travail constant, et les derniers remuent devant ce travail, parce qu'il faut le faire en plein été, au milieu des plus grandes chaleurs.

Il y a un moyen de se procurer partout de l'eau : c'est de creuser des puits artésiens. On ne peut plus douter de la possibilité de se procurer, ici, ces puits, depuis le succès de celui de Les Charles, quoiqu'il ne soit pas encore complètement achevé, à l'heure qu'il est. Une pareille entreprise coûte de l'argent, cela est vrai, mais c'est un bon placement. Le puits, une fois établi, le planteur a toujours de l'eau, autant qu'il lui en faut, à sa disposition, et il en fait ce qu'il veut. A mon sens, il faudrait trouver des réservoirs assez vastes, où l'eau fraîche pourrait se réchauffer au contact de l'air, avant de se répandre sur les champs.

La population du Nord se donne bien de la peine et dépense bien de l'argent, pour celles des autres paroisses sœurs, au double point de vue de la quantité et du progrès de la plante. Les deux dernières semaines ont opéré de véritables prodiges qui donnent aux cannes une telle impulsion, que tout le monde compte avoir les siennes à la dimension normale, vers le 15 août.

Grâce à la courtoisie de M. P. A. Druilhet, l'habile directeur des travaux de Crescent Farm, j'ai pu parcourir, à cheval, les vastes champs de cette belle habitation, et j'ai constaté par moi-même, que la perspective est superbe. On y aperçoit, de tous les côtés, des sends rouges ressortant de la masse verte du champ. Je n'ai aperçu de vides que dans un petit plant de 10 acres. On peut donc dire que la récolte, au lieu de s'élever, comme on l'avait estimé, à 1,700,000 livres, atteindra le chiffre de 2,000,000.

Nous n'en dirons pas tout à fait autant du maïs. Bien qu'il ne tienne pas toutes les promesses qu'il donnait, il y a deux mois, on peut dire qu'il offre une certaine compensation aux souffrances qu'il a dû endurer à la suite des trop grandes pluies qui ont suivi la longue sécheresse. La récolte ne sera pas merveilleuse, mas elle donnera encore une assez bonne moyenne.

Quant aux fèves d'engrais, qui n'ont pas été, le moins du monde, endommagées, elles auront un abondant rendement.

Dans toutes les sucreries, on n'entend que le bruit du marteau et de la scie—signe des améliorations de toutes sortes qui s'y accomplissent. Indépendamment de la révolution qui se remarque dans l'outillage et le matériel de fabrication, et que nous avons déjà notée, d'autres habitations, stimulées par les prix qui se maintiennent sur le marché, se sont décidées à faire de nombreuses réparations et améliorations.

Partout, on coupe et on transporte le bois ; malgré les interruptions occasionnées, soit par la pluie, soit par les mauvais chemins, les travaux avancent rapidement.

—Lettre de Bayou Bœuf :

Le meeting tenu à Chenevville, la semaine passée, en faveur du système des usines centrales, a été très nombreux ; on y voyait beaucoup de planteurs sucriers et cotonniers. Parmi les promoteurs de l'entreprise, soutenue par l'assurance que certains capitalistes étaient prêts à avancer $100,000, si les planteurs du bayou Bœuf en versaient 50,000, on remarquait MM. J. W. Meeker, J. E. Mathews, W. P. Flowers, W. Harris, Weems et Hardy, Dr Meeker et beaucoup d'autres. Au prochain meeting, le comité de finances recevra le rapport du comité des statistiques ; on fera un rapport général, qui sera soumis à l'association, et celle-ci prendra un parti définitif sur cette question d'un intérêt vital pour le district de Bayou Bœuf.

L'habitation Barbreck, à M. Payne, sur le Bayou Bœuf, paroisse St-Landry, vient de se lancer brillamment dans le mouvement. Barbreck date de 1853, elle a appartenu, dès lors, au colonel Campbell, qui est venu s'y établir à cette époque. C'était alors un fourré épais. Les esclaves du colonel, en travaillant à y faire des trouées, rencontrèrent une assez grande quantité d'ours—Bears—B'ars, disaient les noirs. De là le nom de Bear Brake ; en patois, Barbreck.

—Lettre de la paroisse Rapides :

La culture, ici, est extrêmement aisée ; avec deux bons mulets, on peut y retourner toute la terre. Le drainage s'y ferait rapidement, s'il était le moins du monde encouragé. Il faudrait dégager le Bayou Bœuf des obstacles qui l'encombrent et en entravent la navigation, et, surtout, drainer les grandes habitations—ce qui serait très facile et peu coûteux.

Sur l'habitation Chaseland, M. J. E. Mathews a une belle récolte de cannes et de maïs, que l'on est en train de sarcler. Il y a la plus de 300 acres de canne, qui seront rentrés en 1889.

Le malheureux planteur cotonnier ne résistera pas au mouvement qui se produit en faveur des usines centrales. Quand il les verra en pleine voie de prospérité, il abandonnera sa culture et plantera la canne.

Coco Bend est une localité qui, au point de vue de l'industrie sucrière, a son histoire. Il y a l'habitation Cherwood, à M. Weem, ayant une belle récolte de canne et de maïs. On y fait de grandes améliorations à la sucrerie et au système central ; on y a placé de nouveaux clarificateurs, un double effet, des bouilloires d'une grande capacité, un brûleur de bagasse.

Ewance, à M. W. A. Hardy, et Checkma, à Mme K. C. Carnal, roulent et raffinent à Chetwood.

Les écoles de Bayou Bœuf ont souffert, d'abord, de la longue sécheresse ; puis, des pluies excessives. En maint endroit, les souches, même celles de seconde année, sont beaucoup plus avancées que le plant de printemps. Le plant d'automne n'est pas élevé, mais il est de bonne qualité. Le maïs semé de bonne heure vient magnifiquement. Le second pousse moins rapidement ; il ne promet pas beaucoup.

M. G. W. Gaisenne a aussi de beaux champs de cannes ; il roule et raffine à l'usine centrale de M. Weem.

Renaissance, à M. W. J. Britt, a 15 acres de plant, 30 de souches ; elle doublera sa culture en 1890. Il y a, sur cette propriété, 400 acres de terres de première qualité. A l'ouest, la raffinerie Ashton, à MM. Polk et Ferris, est tout près de là.

On peut encore citer M. L. E. Smith, qui habite près de Lamourie et qui est un croyant fervent dans l'avenir de l'industrie sucrière.

— Lettre de la paroisse Calcasieu :

La perspective actuelle du riz, dans notre paroisse, est très belle. Nous avons eu des pluies en abondance, et s'il ne survient pas une nouvelle sécheresse, notre récolte sera très bonne. Le riz semé de bonne heure, est surtout plein de promesses, mais la tige n'est pas toujours très bonne. Le riz qui a été semé après les premières pluies, est très bien venu, et si la saison est convenable, c'est une récolte assurée. Celui qui a été semé après les pluies n'est pas venu aussi bien, parce que les pluies étaient froides et que la semence a été attaquée avant de prendre.

Le nombre d'acres cultivés en riz, cette année, excède celui de l'an dernier, mais la tige est un peu inférieure en qualité. Avec des pluies de temps en temps et une température douce en automne, nous avons tout lieu de croire que la récolte, en général, égalera celle de l'année précédente.

Notre paroisse prend, pas à pas, le premier rang dans la culture du riz, et si les choses continuent ainsi, nous serons bientôt à la tête des paroisses ; mais nous ne pouvons pas autant d'intérêt à cette industrie que les paroisses du sud et de l'est, actuellement, nous pourrions suffire amplement à la demande, et il ne serait plus besoin, pour la Louisiane, de recourir au riz provenant de l'étranger.

Il faudrait aussi élever le droit sur le produit étranger. Nous nous contrisons mieux protégés ; nos tissures de notre produit en hausseront prix, et la culture en deviendrait immédiatement.

On ne comptait pas semé notre sol ; on ne peut, par conséquent, pas se faire une idée des avantages de cette culture. Ce qu'il nous faut, c'est un plus grand nombre de farmers énergiques, qui nous aideraient à exploiter toute la portion de la Louisiane qui n'est pas habitée.

Nous avons de belles terres de pâturages, plantes et cultivées—de sorte qu'il y en a pour tous les goûts, et que les étrangers n'ont rien à changer à leurs habitudes.

On se figure, à tort, que les terres basses sont seules aptes à la culture du riz ; on peut le faire venir tout aussi bien sur les terres élevées. Il y en a des variétés

Le Pape en exil.

Nous lisons dans la *Liberté* :

La perspective de l'abandon de Rome par le Pape, dans certaines éventualités, ne laisse pas du tout indifférent le cabinet Crispi, bien au contraire.

Il est facile de n'en apercevoir aux adjurations que la *Riforma* et d'autres organes officieux adressent à Léon XIII, pour le dissuader de partir, en affirmant que nulle part il ne sera mieux qu'au Vatican. Les Italiens se rappellent évidemment qu'un des leurs, un ministre du roi Victor-Emmanuel, se félicitait de la résolution prise par Pie IX de demeurer à Rome, parce que, disait-il, "ceux qui d'un vœu revviennent toujours!" Et de fait, la question romaine prendrait un caractère d'acuité bien plus grand si le Pape était contraint par les événements de se réfugier en Espagne. Tout le monde, adversaires et partisans de la restauration du pouvoir temporel, est d'accord sur ce point.

La présence simultanée du Pape et du roi dans l'enceinte de la Ville Eternelle est, en somme, une preuve que la coexistence des deux pouvoirs est possible, et cette preuve ne laisse pas d'affaiblir dans une certaine mesure les protestations que les catholiques font entendre contre l'occupation de Rome par les Italiens et sa transformation en capitale du royaume. Tandis que toute illusion disparaîtrait immédiatement, du jour où le Pape, en prenant le chemin de Varzil et en allant demander asile à l'Espagne, déclarerait à la face du monde que la situation pour lui n'est plus tenable à Rome.

Il s'ensuivrait infailliblement une recrudescence d'agitation en faveur du pouvoir temporel, car le Saint-Siège, une fois hors de l'Italie, n'aurait plus de mesure ni de ménagement à garder ; il entrerait en guerre ouverte contre le gouvernement italien, et celui-ci, d'autre part, perdrait toute espérance de se réconcilier jamais avec le Papauté. Le chef de l'Eglise aurait-il plus de chances d'être réintégré dans le domaine de Saint-Pierre ? C'est là une question à laquelle il est impossible de répondre, et les prophètes que l'on pourrait risquer à ce sujet ne prouveraient absolument rien. Mais ce qui est indubitable, c'est que l'énorme influence morale dont dispose la Papauté se tournerait ouvertement contre l'Italie, et cette influence n'est certes pas à dédaigner, puisque les hommes d'Etat italiens, M. Lanza, M. Minghetti, M. Depretis et M. Crispi lui-même ont fait tout leur possible pour la gagner à leur cause.

Si le Pape a pris cette résolution, la faute en est au gouvernement italien et à lui seul. Les ultimatums des manifestations hostiles au Saint-Siège et en adhérant à l'alliance allemande, il a mis Léon XIII dans l'obligation de pourvoir à sa sécurité. Il est naturel que le Pape soit mal à l'aise dans un pays où l'on permet qu'il soit insulté outrageusement, en violation formelle de la loi des garanties qui lui confère les mêmes immunité qu'au roi Humbert. Il se conçoit aussi qu'il veuille quitter le Vatican où on le tient, par suite des alliances qu'elle a contractées, serait enveloppée dans une guerre européenne. Le Pape ne pourrait plus communiquer librement avec le monde catholique ; il serait interrompu, tout dans un pays où il n'y aurait pas seulement comme prisonnier, mais comme otage, et sa personne, pendant toute la durée des hostilités, serait exposée aux plus graves dangers.

Ces diverses considérations ont sans doute pesé sur les résolutions de Léon XIII. Les Italiens peuvent déplorer la détermination qu'il a prise, mais ils reconnaîtront qu'ils n'ont rien fait pour l'empêcher.

Pourquoi

Les Pilules d'Ayer sont-elles si recommandées? C'est que, toujours dignes de confiance, comme médecine cathartique, elles ne laissent jamais de notre nature. Elles sont purement végétales et extrêmement exquises de calomel ou de toute autre drogue dangereuse ; et que le malade soit jeune ou vieux, elles peuvent être administrées hardiment.

Dans les États de l'Ouest et du Sud, où les désordres du foie sont si fréquents, les Pilules d'Ayer ont donné la preuve d'un inestimable bienfait. D. W. Saine, New-Berne, N. C., écrit : "J'ai souffert longtemps avec des maux d'estomac et du foie. J'essayai différents remèdes, mais n'en reçus aucun allégement jusqu'à ce que je commençasse à prendre des Pilules d'Ayer. Ces pilules me soulagèrent sur-le-champ. Je les prie pendant quelque mois et me mais est complètement rétabli."

Dans toute la Nouvelle Angleterre, après les maladies pulmonaires, les maladies de l'Estomac et des Intestins sont celles qui prévalent le plus.

La Dyspepsie

Et la Constipation sont presque universelles. M. Gallacher, chimiste-expert, de Roxbury, Mass., qui a longtemps souffert de la Dyspepsie, écrit :

"Un de mes amis me persuada d'essayer des Pilules d'Ayer, et après en avoir pris une boîte, sans beaucoup de profit, j'étais disposé à ne plus en faire usage ; quand il m'engagea à persévérer à les prendre, et avant d'avoir fini la seconde boîte, le commençai à ressentir un soulagement. Je continuai les prendre par intervalles, jusqu'à ce que j'eusse fait usage de douze boîtes. Qu'il suffise de dire, que je suis maintenant bien portant et recommandant à votre chimie, qui dépasse la mienne."

Les êtres et l'estomac sont toujours en sympathie ; de là la cause de la plupart de ces maux de tête douloureux, auxquels tant de personnes, spécialement les femmes, sont sujettes. Mme. Harriet A. Marble, de Pompiâ épale, N. Y., écrit que pendant des années elle était martyre du mal de tête, et jamais n'avait rien trouvé qui lui donnât plus qu'un soulagement temporaire, jusqu'à ce qu'elle commençât à prendre des Pilules d'Ayer, et que depuis lors, elle jouit d'une santé parfaite.

Ayer's Pills,

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., États-Unis. Vendues par tous les Pharmaciens.

Facture parisienne.

Nous mettons en vente dès aujourd'hui une facture d'articles de Paris—Savons Lubin, Eau de toilette Lubin, Poudres Lubin, Savons et Eau de toilette du Pensel, Crème de Perse Pinaud, Pulgnes, statuettes et beaucoup d'articles de fantaisie.

L'ETOILE ROUGE, coin Canal et Passage de la Bourse, département sous la direction de M. H. Dreyfous.

9 août—1f

Avis.

Nouvelle-Orléans, 6 août 1889.

Sont entrés dans mon département, étudié Carondelet, Walk, entre Perrier et Delachaise, un cheval alezan et un poulain noirâtre.

Le propriétaire peut les réservoir en prouvant qu'il est spécialement et en payant les frais.

PIERRES ST-RAYMOND.

H. GARDER, PRES'T. W. W. SCHAULE, CASHIER.

AMERICAN NATIONAL BANK

47 RUE DU CAMP.

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et de l'Amérique du Nord.

10 juil—1m—dim, mercr, vend

Mme GAGNANT, CORSETIÈRE,

Sœur et successeur de Mme Rousset, 4, Passage Pontalba, vis-à-vis du théâtre de Porte et que le trouvera tous les jours à la demeure de la rue du Bienpayé No 180, près Decatur.

Elle donne des essayeuses de une heure à trois heures d'après-midi.

6 août—1 août—mardi, jeu., dim.

Changement de local ! Changement de local !

ELKIN & Cie.,

98 ..... Rue du Canal 98

Transfèrent leur stock, le 1er du mois prochain, dans leur

Nouveau grand magasin,

Nos 42 et 44 rue Chartres,

près Dauphine.

A cause du changement de local, nous vendons notre grand stock de

TAPIS, Nattes et Shades,

A un grand sacrifice.

24 août—1m

DR L. FERRIER,

Médecin, No 906 rue Esplanade.

Consultations de midi à 1 heure, coin des rues Villere et St-Anne ; de 5 à 8½ heures, coin des rue Canal et Dauphine.

31juil—1m—dim mer jeu

NOUVEAU STOCK PERSIENNES

Nouvellement reçues.

A. Brousseau Fils.

23 et 25 rue de Chartres.

TAPIS

Anglais et Américains aux plus bas prix.

TOILE CIRE, LINOLEUM.

Rideaux

Satins, Rouleaux Mode, Tentes.

RESSORTS POUR MATELAS

NATTES DE CHINE

Du toutes sortes et des dernières nouveautés.

Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'ameublement de la ville.

10 juil—1m

BASILE BARES,

FACTEUR DE PIANOS.

84 Rue Royale, N. O.

SEUL AGENT POUR LES

Pianos GAVEAU, de Paris,

Supérieur à tout ce qui n'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, à notre ou fort length. Pour seule pièce, les instrumentistes, musiciens à bons à toute réputation, amateurs de fer, demandent pour la médaille de l'accord. Ces pianos sont vendus à des prix en rapport avec leur valeur et une facilité de payer.

Adresse correspondance de pianos, une adresse ci-dessus.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les prénomments dont les noms suivent. Ils ont été déclarés en Gabonnes, leurs noms sont : prénom d'un dernier lieu en Gabonnes.

Les août 1889.

Adresse des prénomments.

André Joseph Coulonb Michel Denis
Benedy Jeanne Marie Hélène (ou Hélène)
Dieudonné Marie Adel. Victoire Jean
Dupuy Marthe Victoire Jeanne

LETTRES.

Gustave Déposé.

E.P.—Adressez-vous au consulat dans la journée qui suit la réception ; ainsi vous pourrez traiter de vos affaires. Le consulat de la ville de la Nouvelle-Orléans, par M. le consulate général de France, est ouvert de 11 à 4 h. de l'après-midi.

Les août 1889.

CAPO BENARDINO.

TO-KALON

Le célèbre vin de M. Crabb,

Attention spéciale est demandée à l'approvisionnement des familles, hôtels, clubs et restaurants.

En vente chez M. P. Foucet, seul agent, 126 rue Bienpayé entre St-Pierre et Toulouse, et chez les grossistes en No de la ville.

Août—1f

Le Club de la Démocratie Française

Annonce au public que M. Emile Rivière cesse à partir du 5 août d'appartenir à la rédaction du *France-Louisiana*.

Août—1f

Si votre blanchisseur ne vous met pas de Chiffons, 10 Dessous, coin Bienvenue.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Les magasins ont ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.

Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue du Canal, Sans-Souci.

Les novtf—1 an—mar, jeu, dim

MICHEL LION & CO.

Vêtements confectionnés et sur commande

CHAPEAUX, ARTICLES DE TOILETTE, MALLES, VALISES, OMBRELLES, ETC.

A meilleur marché qu'aucun autre magasin.

195, 197, 199 rue Decatur coin Ste-Anne.

12 dép—1m

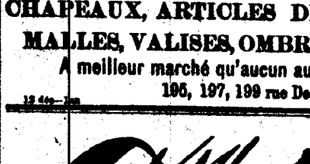

BIJOUTIER,

No 115 Rue du Canal

—A UN—

MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE

ARTICLES EN ARGENT PUR

—RENFERMÉS DANS—

De jolies boîtes en peluches soie, convenables pour présents de noces.

Ce stock est aussi brillant qu'un dollar neuf.

PRIX BAS.

Sont employés par M. Hill, depuis nombre d'années, M. JULES MÉTÉYÉ, si bien et si bienvenu connu à la Nouvelle-Orléans ;

Aussi, M. JOSH LIPMAN qui, pendant 16 ans, a travaillé chez M. Lilienthal ;

Aussi, W. E. ROBINSON qui, pendant 10 ans, a été employé chez M. Sessler.

A. M. HILL, No 115 RUE DU CANAL.

30 août—1mPP

DESSINS ET EVALUATIONS DE MEDAILLES, BADGES ET EMBLEMES EN ARGENT ET EN OR

Pour Ecoles, Académies, Séminaires, Universités, Sociétés, etc.

Seront fournis et exécutés dans tous les genres de travail artistique désirables, dans un court délai et aux prix les plus raisonnables.

FRANTZ & OPITZ,

HORLOGERS ET BIJOUTIERS ET MARCHANDS DE

Montres, Pendules, Argenterie, Bijouterie, Diamants, Jumelles, Etc., Etc.

COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.

1er sept—1an

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de $42,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - - - $6,230,091.

Pertes payées pour l'incendie de Boston - - - - $1,437,290.

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle-Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS—

Hermann Boehmer, Président ; Rudolph Wenzel, A. Delvaille, Jno. W. Lehmann.

HENRY V. GODEN, Secrétaire Résident. LAWRENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

10 nov.—1m

ETABLIE EN 1792.

COMPAGNIE D'ASSURANCES PHŒNIX, DE LONDRES.

Plus de $30,000,000 de pertes payées depuis son organisation.

Pertes promptement réglées et acquittées à la Nouvelle-Orléans.

BUREAU : 67 ET 69 RUE DU CAMP.

ETABLIE